

## QUELQUES TOURS DU BOURG MÉDIÉVAL DE TOULOUSE, AU CLOÎTRE SAINT-SERNIN

par Patrice CABAU et Anne-Laure NAPOLÉONE\*

Qui veut étudier l'architecture civile du Moyen Âge central à Toulouse se heurte à une double difficulté : la disparition de la presque totalité des constructions privées des treizième et quatorzième siècles, l'absence quasi absolue d'édifice particulier antérieur. On se trouve ainsi réduit à pratiquer une « archéologie du détruit », fondée sur l'étude de textes d'archives et de documents graphiques. Ces types de sources permettent d'évoquer plusieurs tours situées dans le Bourg de Toulouse, à l'intérieur et sur le pourtour de l'enclos, « claustre » ou Cloître de Saint-Sernin (fig. 1).

### *L'ampleur des destructions du début du treizième siècle*

Les témoignages des chroniqueurs contemporains de la croisade contre les « Albigeois » sont concordants : en 1215 et 1216, Toulouse fut démantelée et pratiquement détruite sur les ordres de Simon de Montfort.

#### *Mai-juin 1215*

Pierre des Vaux-de-Cernay : « Pendant que séjournèrent à Béziers le légat [pontifical Pierre de Bénévent], [le prince] Louis [fils du roi de France], le comte de Montfort et tous les croisés, la mesure suivante fut décidée par le légat avec le conseil de plusieurs prélats qui s'y étaient réunis : Louis ferait sur l'ordre et en vertu de l'autorité du légat démolir les murs de Narbonne, de Toulouse et de quelques localités, parce que la chrétienté avait souffert à cause de ces fortifications beaucoup de maux. Toutefois, le légat défendit à Louis de causer aux habitants de ces cités d'autre dommage que la démolition de leurs remparts. [...] Il ne faut pas passer sous silence le fait que, avant que le légat et Louis eussent quitté Carcassonne, le noble comte de Montfort envoya son frère Guy et des chevaliers avec lui pour prendre en son nom possession de Toulouse ; arrivés à Toulouse, ils pénétrèrent dans la forteresse que l'on appelle le Château-Narbonnais, puis ils reçurent au nom du comte les serments de fidélité des habitants et ordonnèrent à ceux-ci de détruire sur le champ les murs de la ville ; les habitants obéirent contre leur gré et avec force plaintes : poussés par la crainte plutôt qu'animés de bonne volonté, ils commencèrent la démolition de leurs murs. À partir de ce moment-là, l'orgueil de Toulouse fut complètement abaissé »<sup>1</sup>.

\* Communication présentée le 6 octobre 2009, cf. infra « Bulletin de l'année académique 2009-2010 », p. 289.

1. *Cum essent Biterris legatus et Ludouicus et comes Montis Fortis et peregrini omnes, de uoluntate legati et consilio prelatorum qui plures illuc conuenerant, ita est ordinatum : quod Ludouicus de uoluntate et auctoritate legati faceret dirui muros Narbone, Tholose et quorundam castrorum, eo quod per munitiones illas christianitati euenerant mala multa ; inhibuit autem Ludouico legatus ne homines dictarum ciuitatum pertubaret in aliquo, nisi tantum in dirutione murorum [...]. — Nec silendum quod, antequam exisset legatus et Ludouicus a Carcassona, comes nobilis Montis Fortis misit Guidonem, fratrem suum, et milites cum eo, ad recipiendum et occupandum ex parte eius Tolosam ; qui, uenientes Tolosam, intrauerunt municionem ciuitatis que uocatur Castrum Narbonense ; post hec receperunt ex parte comitis nostri sacramenta fidelitatis a ciuibus et preceperunt eis ut instanter diruerent muros ciuitatis ; adqueuerunt ciues, licet inuiti nimiumque dolentes, et, plus timore impulsus quam amore inducti, ceperunt dirimere muros suos. Ab illo igitur tempore humiliata est ad plenum superbia ciuitatis Tolosane.* PIERRE DES VAUX-DE-CERNAY, *Histoire albigeoise*, § 562 et 565. — GUÉBIN, LYON 1930, p. 254-255, 256-257. — GUÉBIN, MAISONNEUVE 1951, p. 213, 214. (Texte et traduction révisés.)

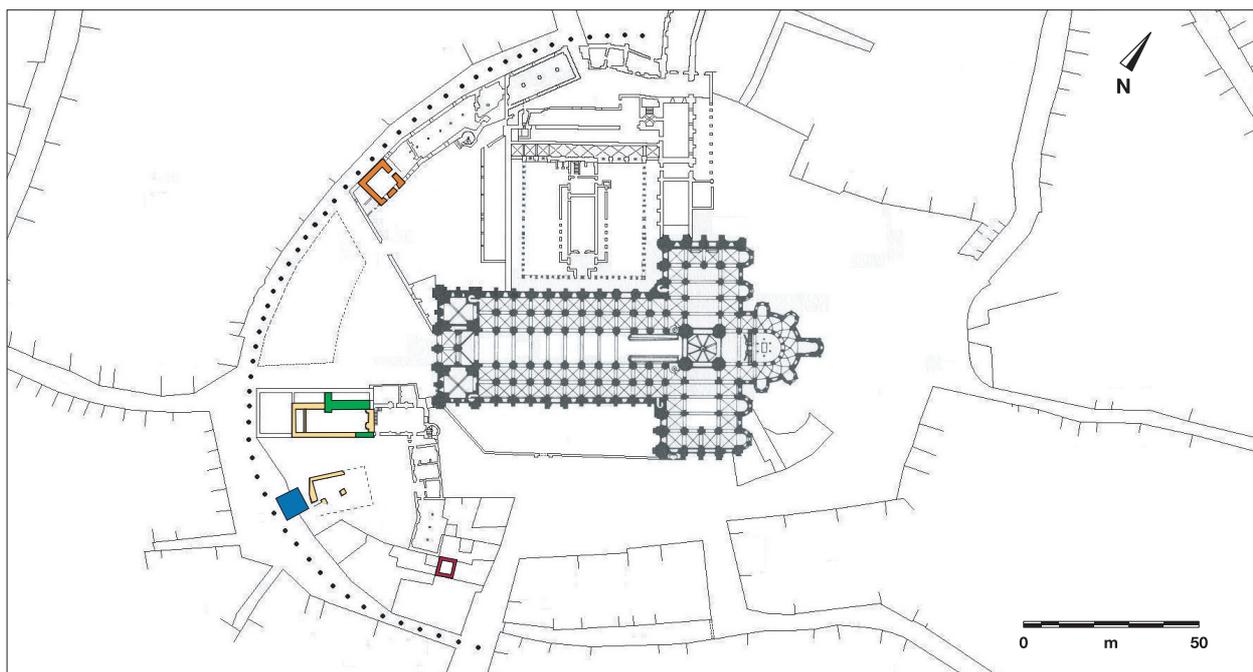


FIG. 1. LE CLOÎTRE SAINT-SERNIN. En pointillés gras, restitution du tracé du fossé du haut Moyen Âge. — En vert, sur l'emplacement du Musée Saint-Raymond, angle sud-ouest de l'hôpital de la fin du onzième siècle (visible au sous-sol) et mur d'une maison de la même époque ; en jaune, bâtiment du collège de la fin du treizième siècle et, dans la cour du Musée, fondements d'une construction rectangulaire de même époque découverts en fouilles. — En rouge, la tourelle de la rue des Trois-Renards. — En orange, la tour du logis abbatial de Saint-Sernin. — En bleu, la tour proche de Saint-Raymond (position et dimensions purement figuratives). DAO Patrice Cabau.

Anonyme continuateur de Guillaume de Tudèle : « Alors il fut convenu entre eux que les fossés de la ville seraient comblés, de sorte qu'il soit impossible à quiconque, si bien armé soit-il, de s'y défendre, et que toutes les tours, tous les murs et les logis fortifiés seraient abattus et rasés jusqu'aux fondations »<sup>2</sup>.

#### Septembre-octobre 1216

Pierre des Vaux-de-Cernay : « Arrivant à Toulouse, [...] voyant que les Toulousains voulaient lui résister, le comte [Simon de Montfort] ordonna de mettre le feu du côté de la Cité ; les habitants se réfugièrent dans le Bourg pour y prolonger la résistance, mais, quand ils virent que le comte s'appretait à lui donner l'assaut, saisis de peur, ils se soumirent complètement, eux et la ville, à sa volonté. Le comte fit détruire de fond en comble les remparts et les tours de la ville »<sup>3</sup>.

Guillaume de Puylaurens : « [Simon de Montfort] fit démolir les murs de la Cité et les parois du Bourg, combler les fossés et détruire les tours des maisons fortifiées à l'intérieur de la ville, afin qu'on n'osât plus s'insurger contre lui, et enlever les chaînes des carrefours »<sup>4</sup>.

2. *E pueih fo entre lor aitals emprendemens / Que s'umplan los ualatz, e nulhs om defendens / No s'i puesca defendre ab negus garnimens ; / E trastotas las tors e-ls murs e-ls bastimens / Que sian derrocatz e mes en fondemens.* ANONYME, *Chanson de la croisade contre les Albigeois*, laisse 141. — MARTIN-CHABOT 1957, p. 36-37.

3. *Recedens comes nobilis cum suis ab obsidione Bellicadri, uenit Nemausum, ibique dimittens equites qui custodirent ciuitatem et discurrerent per terram, ipse properauit Tolosam [...]. Accedens comes Tolosam, premisit quosdam de militibus suis in ciuitatem ; ciues autem, perfidi et ad prodicionem parati, ceperunt illos et in una domo tenerunt inclusos ; quod audiens comes, iratus et miratus est ualde, uidensque quod Tolosani uolebant resistere, fecit ignem apponi in parte Ciuitatis ; ciues autem fugerunt in Burgum, adhuc uolentes resistere ; set, uidentes quod comes uellet eos aggredi per insultum, timore ducti, exposuerunt se et ciuitatem eius per omnia uoluntati. Comes uero muros et turres ciuitatis funditus euerti fecit ; insuper et de ciuibus obsides habuit, quod in castris suis posuit custodiendos.* PIERRE DES VAUX-DE-CERNAY, *Histoire albigeoise*, § 585. — GUÉBIN, LYON 1930, p. 277-278. — GUÉBIN, MAISONNEUVE 1951, p. 222. (Texte et traduction révisés.)

4. *Fecitque dirui muros Ciuitatis et parietes Burgi, et equari fossata, et turres domorum fortium destrui infra uillam, ut ultra non auderent insurgere contra ipsum, et cathenas ex compitis remoueri.* GUILLAUME DE PUYLAURENS, *Chronique*, chapitre XXIV. — DUVERNOY 1976, p. 92-93. (Texte et traduction révisés.)

Anonyme continuateur de Guillaume de Tudèle : « Le comte de Montfort envoie ses ordres par tout le pays pour qu'il n'y reste un seul homme, ni pelle, ni pioche, ni pic, ni fourche à bêcher, ni coins bons pour fendre ; que chacun vienne rejoindre le comte et lui prêter son aide pour détruire Toulouse, qui est sans défenseurs. Il fait prescrire et dire par ses agents que les démolisseurs se répandent par toute la ville et qu'ils l'effondrent jusqu'à ce que l'on puisse y entrer de plain-pied. Alors vous en auriez vu abattre des étages et des tours, des murs, des salles voûtées et des créneaux élevés ! Les démolisseurs mettent en pièces toits, boutiques, galeries, chambres couvertes de peintures, portails, voûtes et hauts piliers ! Dans tous les quartiers, si grands sont le vacarme, la poussière, le fracas, l'effort, l'agitation, tandis que se mêlent les rayons de soleil, le vent et la brume, qu'on dirait un tremblement de terre, des grondements de tonnerre ou des roulements de tambours. Par toutes les rues, il y a tant de gens qui se lamentent, tous ces bruits ravivent les soupirs et l'angoisse, et l'obscurité trouble les esprits et les cœurs. C'est que Toulouse et Parage sont aux mains de traîtres et bien à leur œuvre. — Cela se vit bien à leur œuvre et à leur manière d'agir, à ces riches et admirables palais, ces somptueux bâtiments, ces tours antiques et ces constructions neuves, ces remparts, ces murs, ces édifices, que ces gens démolissent et abattent partout au ras du sol, pour que quiconque, homme ou animal, y puisse entrer en courant »<sup>5</sup>.

En septembre 1217, lorsque le comte Raymond VI fit son retour dans la ville, il n'y restait plus « ni tour, ni logis voûté, ni galerie, ni étage, ni mur élevé, ni bretèche, ni créneau de défense, ni porte fortifiée, ni rempart »<sup>6</sup>.

Il convient bien sûr de faire dans ces récits la part de l'exagération dramatique. Les segments de l'enceinte antique subsistant en élévation montrent que sa destruction, quoique méthodique, ne fut pas intégrale. À la limite de la Cité et du Bourg, le plan dressé vers 1680 par Albert Jouvin de Rochefort faisait voir le « *Trace des anciennes murailles dont lon voit des Ruines en ces endroits* »<sup>7</sup>. Néanmoins, en octobre 1263, le Frère Prêcheur toulousain Guillaume Péllisson, dans sa relation de l'établissement des Dominicains au « jardin des Garrigues » (site des Jacobins), en 1229-1230, témoignait nettement des démolitions opérées en 1215-1216 sur cette portion du rempart romain : « Ledit jardin était autrefois fermé du côté du Bourg par un grand mur sarrasin, et il y avait là une tour ronde, qui fut à Arnaud Guilbert et à sa femme Gentille. Mais le comte de Montfort détruisit la tour et le mur et, par la suite, ledit Arnaud, sa femme et leurs deux fils donnèrent aux Frères l'emplacement de la tour et du mur ainsi que les droits éminents »<sup>8</sup>.

5. *E-l coms de Montfort manda per totas las honors / Que nulhs om no i remanga, ni pala ni fossors / Ni pics ni palagrills ni bos cuns brizadors ; / Tuit uengan enta-l comte e que-lh fassan socors / Per destruire Toloza qu'es ses defendedors. / E fa mostrar e diire a sos comandadors / Que per tota la uila anon los picadors / En aisi que la fondan tro c'om n'intre de cors. / Ladoncs uiratz abatre los solers e las tors / E los murs e las salas e los dentelhs maiors / E detrencan li ome e-ls tetz e-ls obradors / E-ls ambans e las cambras complidas de colors / E-ls portals e las uoutas e los pilars ausors. / Per totas las partidas es tant grans la rumors / La poluera e-l frans e-l trebalhs e l'ardors, / Mescla-l soleilh e l'aire e-l temps e la brumors / Que sembla terratremols, troneires o tambors. / Per totas las carreiras a tans sospiradors / Que-l sospirs e l'angoicha remembra la tremors, / Que los cors e-ls coratges destempra la negrors. / Car Toloza e Paratges so e ma de trachors / E parec ben a l'obra. — E parec ben a l'obra e als captenemens, / Al rics palais mirables e als cars bastimens / E a las tors antiques e als nous obramens, / Als murs, a las clausuras, als edificamens, / Que debrizan e trencan per trastot engalmens / Que trastot om e bestia i pogra intrar correns.* ANONYME, *Chanson de la croisade contre les Albigeois*, laisses 178-179. — MARTIN-CHABOT 1957, p. 246-249.

6. *Lo coms receubi Toloza, car n'a gran desirier; / Mas no i a tor ni sala ni amban ni soler / Ni aut mur ni bertresca ni dentelh batalhier / Ni portal ni clauzura, ni gaita ni portier; / Ausberc ni armadura ni garniment entier.* ANONYME, *Chanson de la croisade contre les Albigeois*, laisse 183. — MARTIN-CHABOT 1957, p. 280-281.

7. Albert JOUVIN DE ROCHEFORT [vers 1680]. — « Les murailles furent démolies la seconde fois, par le traité de paix qui fut conclu à Paris entre le Roy S. Louis & le Comte Raymond le Jeune [en 1229] : car par un article exprés de ce Traité, il étoit porté que les murailles seroient démolies & les fossez comblez ; & il étoit dit par un autre article, que les ôtages que le Comte avoit donnez au Roy, ne seroient rendus qu'après que quatre-vingts toises de muraille, à commencer du côté du Château Narbonnois, auroient été abbatuës, & autant de toises du fossé comblé, ce qui fut exécuté ; comme il se voit par un acte d'atestation que j'ay lû dans l'Inventaire des Archives de Carcassonne. Il y a pourtant apparence que cette démolition ne se fit pas fort exactement pour le reste de l'enceinte : car on voit encore aujourd'hui quelques pans de ces murailles, & même quelques tours entieres de l'ancien mur qui séparoit en ce tems-là la Ville du Bourg & que Monsieur Jouvin a eu soin de marquer par de petits points sur le plan de cette Ville, qu'il a donné au public. » LAFAILLE 1687, *Annales*, p. 69.

8. *Anno Domini .M°.CC°.XXIX°. Frater Raymundus de Falgario, de Miromonte, tunc prior prouincialis Fratrum Predicatorum, postmodum uero episcopus Tholosanus, et Frater Iohannes de Iohannia, prior conuentualis Tholose in domo Sancti Romani, et dominus Poncius de Capite Denario, de Tholosa, emerunt in Ciuitate Tholose a Bernardo Raymundi Fuster unum ortum qui dicebatur de Garrigiis, in parrochia ecclesie Deaurate, pretio .MCC. sol. Thol., exceptis dominationibus obliarum. In isto orto de Garrigiis est modo edificata ecclesia Fratrum [...]. Quod totum emit et persoluit predictus dominus Poncius et dedit Fratribus sicut patronus loci, et domina Aurimunda, uxor ipsius, et domina Stephana, filia ipsorum. Ortus predictus claudubatur ex parte Suburbii magno muro Sarracenicis aliquando, et erat turris rotunda ibi, que fuit Arnaldi Guilaberti et uxoris eius Gentilis. Sed comes Montis Fortis destruxit turrim et murum, et postea dicitur Arnaldus et uxor eius et filii eorum, scilicet Guillermus de Brugueras et Bernardus Guillermi, dederunt locum turris et muri et dominationes obliarum Fratribus. Iohannes uero de Garrigiis et Bernardus et Bertrandus et Brunus fratres dederunt Fratribus nostris amore Dei totum dominium quod ibi habebant, et totum dominium quod habebant in orto Petri de Vlmo ex parte Burgi, scilicet .XXII. den. et obolum obliarum.*

S'agissant des tours privées, qui pouvaient servir de points de résistance<sup>9</sup>, on peut croire qu'elles furent systématiquement abattues.

### Les « tours » du douzième siècle

Les textes conservés dans les archives de Saint-Sernin ou transcrits dans le cartulaire du monastère<sup>10</sup> contiennent quelques indications sur des « tours » qui existaient à Toulouse au douzième siècle. Excepté la « tour de la porte Pouzonville », ouvrage appartenant au dispositif de contrôle et de défense du Bourg<sup>11</sup>, il s'agissait de constructions privées, que l'on désignait par le nom de leur possesseur.

Ainsi en était-il de la « tour de Pierre Alon », sise dans la Cité ou le Bourg, qui se trouve seulement mentionnée dans le finage de l'alleu paroissial de Saint-Sernin rédigé vers 1130-1150<sup>12</sup>.

Une autre « tour » (sinon deux), elle clairement située dans le Bourg, est évoquée indirectement ou directement dans une série d'actes s'échelonnant sur un demi-siècle, depuis les années 1120 jusqu'aux années 1170.

De 1125, voire peu avant, à 1146, paraît, généralement à titre de témoin de transactions passées par les chanoines de Saint-Sernin, un notable au nom évocateur : Seigneuret de la Tour<sup>13</sup>. Ce laïc, qui figure dans l'entourage

GUILLAUME PÉLISSON, *De l'acquisition et du progrès du second établissement des Frères Prêcheurs de Toulouse*. — DOUAI 1881, p. 85-86, n. — BERNARD GUY, *De la fondation et des prieurs des couvents des Provinces toulousaine et provençale de l'Ordre des Prêcheurs*. — AMARGIER 1961, p. 32-33 ; cf. p. 47-48. (Texte révisé.) Vers 1200, Arnaud Guilabert et sa femme Gentille, avec leurs fils Guillaume [de Bruguières] et Arnaud [Guilabert], ainsi que leur troisième fils Bernard Guillaume [de Bruguières], encore mineur, avaient vendu aux consuls de Toulouse le château du Bazacle et ses dépendances, dont Pons de Villeneuve et sa femme Salamandre avaient la seigneurie ; l'acte formalisant la vente fut rédigé le mercredi 9 mars 1205\* en vue de son enregistrement dans les cartulaires municipaux, effectué le lendemain de cette mise en forme (Toulouse, A.M., AA 1 [cartulaire du Bourg], n° XXXVII. — LIMOUZIN-LAMOTHE 1932, p. 335-337). Le [mardi] 20 décembre 1222, ils vendirent aux consuls du Bourg une partie des droits qu'ils possédaient sur l'emplacement du pont du Bazacle, récemment construit (Toulouse, A.M., AA 1, n° LXXIV = n° XCIX. — LIMOUZIN-LAMOTHE 1932, p. 406-407, 448-449). Arnaud Guilabert (probablement fils d'autre Arnaud Guilabert, membre de l'entourage du comte Alphonse 1<sup>er</sup> dans les années 1120-1140) fut consul de Toulouse en 1197-1198 et 1201-1202.

9. En 1209, lors des affrontements entre la Cité et le Bourg, « quelques-uns garnissaient des tours pour se défendre » : *Et aliqui turres, ut se defendere, muniebant*. GUILLAUME DE PUYLAURENS, *Chronique*, chapitre XV. — DUVERNOY 1976, p. 64-65.

10. A.D. Haute-Garonne, 101 H (fonds de Saint-Sernin). Pour le cartulaire (101 H 1), les deux éditions (DOUAI 1887 et GÉRARD 1999) présentent les actes sous une numérotation similaire ; la première publication ajoute en *Appendice(s)* soixante-huit documents antérieurs au treizième siècle.

11. [...] *Iste oblie exeunt in unoquoque anno de honoribus qui sunt inter casalem de Gilaberta et turrem de porta de Pozamilano [...]* (DOUAI 1887, n° 87, samedi 2/30 mai 1159). Deux textes de la première moitié du douzième siècle mentionnent les retranchements ou le fossé du Bourg Saint-Sernin : [...] *in burgo Sancti Saturnini infra uallos [...]* (DOUAI 1887, n° 131, vers 1107) ; [...] *extra uallum suburbii et extra murum urbis [...]* (DOUAI 1887, n° 498, dimanche 5/26 août 1145). Un règlement municipal de 1152 ou du commencement de 1153\* différencie « les portes du Bourg » et « les murs de la Cité » : [...] *extra muros ciuitatis uel extra portas suburbii [...]* (Toulouse, A.M., AA 1 [cartulaire du Bourg], n° IV. — LIMOUZIN-LAMOTHE 1932, p. 266-269). Ce n'est donc pas par souci de variation stylistique que Guillaume de Puylaurens a distingué les « murs de la Cité » des « parois du Bourg » (voir ci-dessus, n. 4).

12. [...] *Et sicut strata que transit per portam Sancti Quintini uadit recte usque ad uiam strictam subtus Sanctum Romanum, et uenit illa uia stricta ad stratam Sanctę Marię, et de ista strata uenit alia uia que uadit ad turrem Peiron Alon, ita est alodium Sancti Saturnini*. [...] (DOUAI 1887, n° 68, vers 1130/1150). Pierre Gérard a voulu situer cette tour dans le Bourg, vers l'actuelle place du Peyrou (GÉRARD 19..., p. 32 ; plan hors-texte face à la p. 70) ; ce dernier toponyme, qui peut correspondre à une carrière (comme à Narbonne ou Montpellier), devait désigner le dépôt de pierres (« PETRONUS, Acervus lapidum, Occitan. *Petron*. » DU FRESNE. » DU FRESNE, p. 299 [addition des Bénédictins]) approvisionnant le chantier de Saint-Sernin : *petronus Sancti Saturnini* (SALIES 1989, p. 279). L'anthroponyme roman *Peyron* désigne un individu âgé prénommé Pierre (MISTRAL 1979, p. 524).

13. *Seniorus* premier témoin (DOUAI 1887, n° 494, vers 1117/1125), *Seneronus de Turre* premier témoin (n° 9, lundi 4/25 mai 1125), *Seniorellus de Turre* premier témoin (n° 243 [2], vers 1125/1133), *Senerotus* deuxième témoin, laïc (DOUAI 1887, n° 83, samedi 24 avril 1126 ; cf. n° 73), *Seniorus de Turre* premier témoin (laïque) (DOUAI 1887, n° 536, lundi 22 avril 1140), *Senior de Turre* premier témoin (n° 267, 1<sup>er</sup>/31 mai 1140), *Senerosus de Turre* deuxième témoin, laïc (DOUAI 1887, n° 349, 1<sup>er</sup>/24 mars 1141\*), *Senioronus de Turre* premier témoin (n° 577, mardi 6/27 avril 1143) ; *Senoronus de Turre* premier témoin (n° 71, lundi 7/28 février 1144\*), *Seniorellus de Turre* premier témoin (DOUAI 1887, n° 40, mardi 4/25 juin 1146). La forme de ce prénom apparaît comme fort variable, ce qui se vérifie pour plusieurs homonymes : *Seniorello de Paulel* (DOUAI 1887, n° 243 [1], vers 1125/1133) ; *Seniorus de Lunced*, alias *Senioró de Lunced* (n° 517, vers 1147/1149) ; *Segneros de Sancto Theozardo*, alias *Segnerotus*, alias *Seniorettus de Sancto Theozardo*, alias *Segnereti de Sancto The[o]zardo* (DOUAI 1887, n° 6 et 7, mardi 2/30 septembre 1158) ; *Senoretus de Ponte*, alias *Segneronus de Ponte*, capitulaire en 1152 ou 1153\* et en novembre 1164 (Toulouse, A.M., AA 1 [cartulaire du Bourg], n° IV, V et III). Notre Seigneuret de la Tour était neveu d'un certain Pons Guillaume : [...] *Huius rei sunt testes Senioronus de Turre et Poncius W, suus auunculus* (DOUAI 1887, n° 577, mardi 6/27 avril 1143).

du comte de Toulouse Alphonse I<sup>er</sup><sup>14</sup>, possédait des droits éminents sur une terre située vers Launaguet<sup>15</sup> ; surtout, il tenait à Toulouse, dans la « claustre » du monastère Saint-Sernin<sup>16</sup> (fig. 2), une « tour » à laquelle il devait son nom.



FIG. 2. INSCRIPTION SUR PIERRE ENCASTRÉE DANS LA FAÇADE DU N° 63 DE LA RUE DU TAUR. Cliché Patrice Cabau.

En 1134, un nommé Géraud Garbe bailla à fief le tiers de cette « tour » (ou d'une « tour » toute voisine) à Arnaud Guillaume du Cloître et Pierre Rufet<sup>17</sup>. Puis, en 1158 ou 1159, Géraud Garbe céda (ou rétrocéda) son droit sur cette part à l'abbé de Saint-Sernin Hugues<sup>18</sup>. Ce dernier la donna ensuite à fief.

En 1163, le nouveau tenancier, Pierre de Rouaix, vendit le même tiers à Pierre Guillaume, à qui l'abbé Hugues le donna à nouveau à fief. La charte précise que la « tour » se trouvait entre l'honneur que Pierre Guillaume tenait de Pierre Munion (chanoine de Saint-Sernin) et l'honneur de Pons Humbert, et que le tiers en question, compris entre les deux parts franches déjà vendues par Pierre de Rouaix à Pierre Guillaume et l'honneur de Pons Humbert, s'étendait depuis la « place du Cloître de Saint-Sernin » jusqu'à une partie de la « tour » de Guillaume du Cloître<sup>19</sup>. En 1171, les deux parts franches de la « tour », qui formaient un honneur, étaient passées à Pierre Raymond et aux frères Raymond de Castelnau et Aymeric (déjà possesseurs d'un honneur contigu qui avait été celui de Guillaume Bernard Mascion), et le tiers de « tour » était venu en possession des frères Guillaume de Castelnau et Pierre Guillaume (eux-mêmes frères de Raymond de Castelnau et d'Aymeric), qui en vendirent alors la moitié à Pierre Raymond. En même temps, ce dernier acquit des frères Guillaume de Castelnau et Pierre Guillaume la moitié de la « maison de pierre qui fut de Guillaume du Cloître ». L'abbé Hugues, seigneur de l'honneur constitué par l'ensemble des parts aliénées, le donna à nouveau fief<sup>20</sup>.

La succession des transactions jalonnées par les actes qu'on vient d'analyser sommairement et les schémas topographiques cohérents que les localisations spécifiées permettent d'esquisser (fig. 3) montrent que, de 1134 à 1171, c'est toujours de la même « tour » qu'il est question : celle d'Arnaud Guillaume du Cloître, sans doute

14. *Senioretus* figure, le [mardi] 20 mai 1130, parmi le premier groupe des notables témoins d'un plaid tenu à Toulouse par le comte Alphonse I<sup>er</sup>, notables appartenant probablement à sa Cour (*H.G.L.*<sup>1</sup> 1733, c. 458-459, n° CCCCXX. — *H.G.L.*<sup>3</sup> 1875, c. 973-974, n° 513-CCCCXX ; il y a plus probablement erreur sur le quantième de la fête que sur celui de la lunaison. — Cf. LIMOUZIN-LAMOTHE 1932, p. 123).

15. *Senerosus de Turre* était seigneur d'une terre située *ad Garrigas*, à Launaguet, qu'il céda en faveur de l'hôpital Saint-Raymond (DOUAIS 1887, n° 576, 1<sup>er</sup>/31 juillet 1142). Sans doute Hugues Seigneuret et Étienne Seigneuret, qui eurent plus tard des possessions à Launaguet, lui étaient-ils apparentés (*Vgo Seneronus*, DOUAIS 1887, n° 493, 1174 et mardi 2/30 septembre 1175 ; *Stephanus Senerellus*, DOUAIS 1887, *Appendice*, n° 41, mercredi 2/30 mai 1184).

16. L'inscription « RUE . DE / CLAVSTRE / ~ 1733 ~ » se lit sur un bloc de pierre encastré dans la façade du n° 63 de la rue du Taur, qui fait angle avec la rue de l'Esquile ; la lecture du millésime ne paraît pas tout à fait certaine : 1733, ou peut-être 1755.

17. Document annexe n° 1 (DOUAIS 1887, n° 98, jeudi 4/25 janvier 1134\*). La phrase *Hec tertia pars turris est apud turrem Seniorellis* reste ambiguë ; tout dépend de l'interprétation que l'on fait de la préposition *apud* : « près de » ou « dans ».

18. Document annexe n° 2 (DOUAIS 1887, n° 95, dimanche 30 mars 1158 ou 1<sup>er</sup>/22 mars 1159\*).

19. Document annexe n° 3 (DOUAIS 1887, n° 64, lundi 4/25 novembre 1163).

20. Document annexe n° 4 (DOUAIS 1887, *Appendice*, n° 55, mercredi 5/26 mai 1171).

1163

## PLACE DU CLOÎTRE SAINT-SERNIN

<i>HONNEUR</i>	<b>« TOUR DE SEIGNEURET »</b>	
Pons Humbert	<i>1 tiers</i>	<i>HONNEUR</i> <i>2 parts franches</i>
	[Seigneur de la Tour] > Géraud Garbe > Arnaud Guillaume du Cloître > Abbé de Saint-Sernin > Pierre de Rouaix > Pierre Guillaume	Pierre Munion [chanoine de Saint-Sernin] > Pierre de Rouaix > Pierre Guillaume
	<b>« TOUR »</b>	
	Guillaume du Cloître	

1171

## PLACE DU CLOÎTRE SAINT-SERNIN

<i>HONNEUR</i>	<b>« TOUR DE SEIGNEURET »</b>			<i>HONNEUR</i>
Pons Humbert	<i>½ tiers</i>	<i>[½ tiers]</i>	<i>2 parts franches</i>	Guillaume Bernard Mascion > Pierre Raymond, les frères Raymond de Castelnaud et Aymeric
	Abbé de Saint-Sernin > Les frères Guillaume de Castelnaud et Pierre Guillaume > Pierre Raymond		Pierre Raymond, les frères Raymond de Castelnaud et Aymeric	
	<b>« MAISON DE PIERRE »</b>			
	Guillaume du Cloître > Les frères Guillaume de Castelnaud et Pierre Guillaume <i>Moitié</i>			
	Abbé de Saint-Sernin > Pierre Raymond			

## RUELLE MENANT À LA MAISON DE PONS ASTRE

FIG. 3. SITUATION DES « TOURS » ET MUTATIONS FÉODALES D'APRÈS LES ACTES DE 1163 ET 1171.  
*Schémas Patrice Cabau.*

identique à celle de Seigneuret<sup>21</sup>. Ces diagrammes, ainsi que les qualifications diverses appliquées à la demeure de Guillaume du Cloître, suggèrent que le terme de « tour » doit s'entendre ici au sens large d'un bâtiment d'une certaine importance comportant une partie éminente (et pas seulement de celle-ci). La « tour » des Maurand voisine, même reconstruite aux alentours de 1200, est un exemple de ce type d'édifice<sup>22</sup>.

Sans doute de peu antérieure aux années 1120, la « tour de Seigneuret » probablement devenue « tour d'Arnaud Guillaume du Cloître » semble avoir été dès son origine une seigneurie de Saint-Sernin, et l'on peut supposer que ce sont les chanoines, alors gouvernés par le prévôt puis premier abbé Raymond Guillaume, qui la firent élever.

Quant à sa localisation, on peut tenter de la préciser : sa façade principale donnant sur la « place du Cloître Saint-Sernin », elle se trouvait vraisemblablement quelque part au sud-ouest de l'actuelle place Saint-Sernin, entre

21. Dans le cartulaire de Saint-Sernin, le rubricateur a identifié cette tour comme étant celle d'Arnaud Guillaume du Cloître : *DE TVRRE ARNALDI W(ILLELM)I, [...] TVRR[IS] ARNALDI W(ILLELM)I DE CLAVSTRO* (documents annexes n° 2 et 3). Pierre Gérard a cru à l'existence d'une série de maisons fortes : il en a disséminé quatre à l'ouest de l'actuelle place Saint-Sernin (GÉRARD 19..., p. 32 ; plan hors-texte face à la p. 70).

22. CABAU, NAPOLÉONE 2005, p. 60.

l'extrémité de la rue du Taur, la rue des Trois-Renards et le Musée Saint-Raymond. Il n'en a rien subsisté (en élévation tout au moins), sinon par suite des destructions de l'époque de la croisade, du moins du fait de la fréquence des reconstructions opérées dans cette zone.

### Les « tours » du treizième siècle

Le 17 octobre 1225, l'abbé de Saint-Sernin Jourdain et les chanoines du monastère vendirent au riche homme d'affaires Pons de Capdenier un hôtel de pierre avec tour, ainsi que des maisons, des ouvriers et un jardin contigus. Tous ces immeubles s'étendaient dans l'espace compris entre l'honneur des fils de Raymond Guillaume du Cloître et celui de Bérenger (autrefois à Guillaume Bertrand), la Grand-Rue et la rue des Bancs, c'est-à-dire les rues du Taur et des Trois-Renards<sup>23</sup>. En 1240, trois des ouvriers et leurs étals constituaient à l'entrée du Cloître Saint-Sernin et de la place du même nom une telle gêne pour la circulation que les consuls de Toulouse obtinrent de l'abbaye cistercienne de Granselve, héritière de Pons de Capdenier († 1229 ou 1230), de pouvoir les supprimer<sup>24</sup>.

Dans l'ancien « moulon » correspondant aux îlots que longe actuellement, sur ses côtés nord (deux immeubles) et est (Musée Saint-Raymond), la courbe de la rue des Trois-Renards, a existé jusque dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle une tourelle médiévale dont l'emplacement et l'aspect nous sont connus par divers témoignages :

- deux panoramas de Toulouse vue depuis un ballon captif, dessinés par Alfred Guesdon (1808-1876), lithographiés par Th. Muller et C. Villemain et imprimés vers 1847 à Paris par Lemercier pour la série *Voyage aérien en France* (fig. 4)<sup>25</sup> ;
- une aquarelle représentant l'ancienne place Saint-Raymond, ou du Peyrou, signée par le peintre champenois Pierre Saint-Ange Poterlet (1804-1881), et datable des années 1850 ou 1860 (fig. 5)<sup>26</sup> ;
- un dessin à la plume légendé « *Tourelle Romane / Rue des trois Renards* », signé par Ange Ferdinand Mazzoli (1821-1893), daté de 1861 (?) et publié en 1885 (fig. 6)<sup>27</sup> ;
- deux courtes évocations dues à Alexandre Du Mège (1780-1862), dans des ouvrages parus en 1842 et 1846<sup>28</sup> ;

23. [...] *quod est totum inter carreriam maiorem et carreriam de banquis et honorem filiorum Ramundi Willelmi de Claustro et honorem Berengerii qui fuit Willelmi Bertrandi [...] abbas [...] et canonici [...] tenuerunt se pro bene paccatis de omni illa peccunia et de toto hoc quod Poncius de Capite Denario [...] eis debebat [...] dare pro predictis honoribus [...] et recognouerunt quod ad magnam utilitatem domus Sancti Saturnini et conuentus eiusdem loci uendiderant predictos honores et miserant precium quod inde habuerant ad magnam utilitatem domus Sancti Saturnini et conuentus eiusdem loci [...]*. Toulouse, A.D. Haute-Garonne, 7 D 138 (cartulaire des Capdenier, f. 91-93, n° 83 [vendredi] 17 octobre 1225). Pierre Gérard a situé la maison forte de Capdenier au nord-est de l'actuelle place Saint-Sernin (GÉRARD 19..., plan hors-texte face à la p. 70) ; c'est confondre les immeubles dont Pons de Capdenier prévoyait dans son testament du 2 mars 1229\* la donation en faveur de l'abbaye de Granselve, afin d'y fonder un hospice destiné aux moines cisterciens (GÉRARD 1957, p. 192-195. — GÉRARD 1958, p. 12-15), avec sa propre demeure.

24. Document annexe n° 5. Le Cloître Saint-Sernin comprenait divers établissements artisanaux et (ou) commerciaux, dont les « bancs » situés dans la rue encore appelée à la fin du dix-septième siècle « rue des Banquetz » (actuelle rue des Trois-Renards). Une charte-partie du 25 juin 1257 mentionne ainsi deux boutiques faisant partie d'un ensemble appartenant à Guillaume de Rouaix et prises en location par Arnaud d'Avignonnet et sa femme Guillemme, lesquels les louèrent alors, jusqu'à la Toussaint 1258, à Arnaud de Favars (Toulouse, A.M., II 96).

25. Toulouse, Musée Paul-Dupuy, cabinet des estampes. — Toulouse, Musée du vieux Toulouse. — RIVALS, CAMBOULIVES, ANGÉLY 1972, p. 58 et 59 (reproductions). — CULOT 1986, p. 30 (reproduction). — SALIES 1989, p. 517 et 518 (reproductions). — GÉRARD 19..., pl. hors-texte face à la p. 67 (reproduction) — CAU 1993, p. 94 et 95 (reproductions) ; cf. p. 175 (légendes).

26. Paris, B.N.F., cabinet des estampes. — CAU 1993, p. 15 (reproduction en noir et blanc) ; cf. p. 175 (légende). L'image donnée par Poterlet correspond à l'état de la place Saint-Sernin postérieurement à la démolition de la chapelle et de l'aile orientale de l'ancien collège Saint-Raymond, en 1852-1853, et antérieurement à la transformation du bâtiment principal de l'ancien collège, devenu caserne Saint-Raymond, en presbytère pour le clergé de Saint-Sernin, en 1868-1871 (CAZES 1999, p. 20, 21, 22).

27. Ce dessin est reproduit sous forme de vignette en tête du quatrième et dernier fascicule du *Vieux Toulouse disparu*, publié en avril 1885 (MAZZOLI; DESAZARS, SAINT-CHARLES, LAPIERRE 1885, p. [85]). Les deux derniers chiffres du millésime sont très indistincts, la lecture la plus probable semblant être « 1861 » ; les dates assurées des autres images du recueil s'échelonnent de 1847 à 1884.

28. « Dans l'enquête sur Raymond VI, signée par cent six témoins, et qui est mentionnée par Catel (*Histoire des comtes de Tolose*, 317), on lit que Raymond VI, « fust au matin au deuant de l'Eglise de nostre Dame de la Daurade, pour prier Dieu, & bien qu'il fust indisposé, neantmoins il y retourna encores apres disner, estant si debile, qu'vn des tesmoins depose, qu'il ne se pouoit leuer sans ayde, & qu'estant allé au Bourg, à la maison d'vn nommé Hugues lean, dans la parroisse de saint Sernin, apres auoir mangé des figues, il se trouua mal, & recognoissant son indisposition, enuoya chercher promptement Messire Iordain Abbé de saint Sernin, pour le reconcilier à l'Eglise.... [ > citation revue ] / Suivant plusieurs vieillards, morts âgés de plus



FIG. 4. ALFRED GUESDON : VUE AÉRIENNE DE TOULOUSE (extrait).

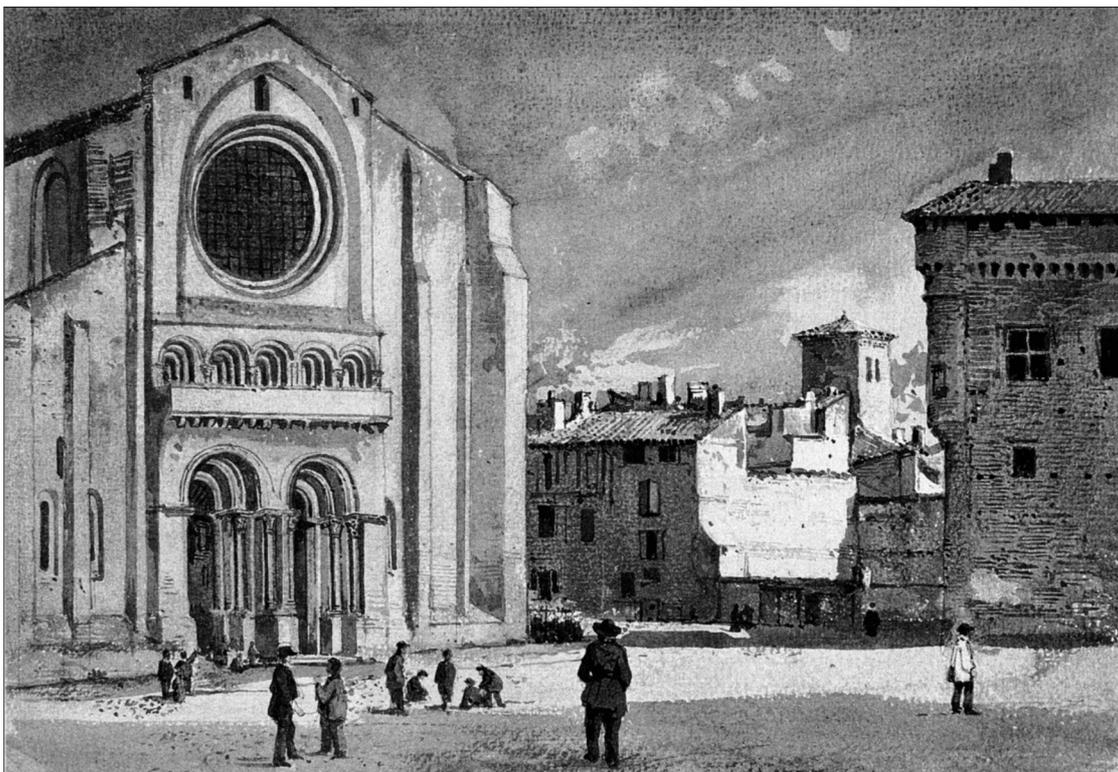


FIG. 5. PIERRE SAINT-ANGE POTERLET : VUE DE L'ANCIENNE PLACE SAINT-RAYMOND, OU DU PEYROU (extrait).

- une brève mention par l'abbé Adrien Salván (18..-1864) en 1859<sup>29</sup>.

Il résulte de ces documents que la tourelle en question s'élevait sur l'emplacement de l'immeuble qui porte depuis son origine le n° 79 de la rue du Taur et qui en constitue aujourd'hui, du côté de l'Ouest, l'extrémité septentrionale<sup>30</sup>. Ce grand édifice en brique rouge fait angle sur les rues du Taur et des Trois-Renards ainsi que sur la place Saint-Sernin. La date précise de sa construction est inconnue, mais son architecture et son décor incitent à la placer aux environs de 1890<sup>31</sup>. En tout cas, une chromolithographie de 1886 offrant une vue panoramique de Toulouse montre que l'immeuble en question n'existait pas encore et que la tourelle n'existait plus<sup>32</sup>. Joseph de Malafosse ne fait aucune allusion au monument médiéval dans son article sur *Les anciennes maisons de Toulouse*, imprimé en septembre 1887<sup>33</sup>. La destruction de la petite tour de la rue des Trois-Renards eut lieu entre 1861, date probable du dessin de Mazzoli, et la publication de ce dessin en tête du dernier fascicule du *Vieux Toulouse disparu*, dont l'achèvement d'imprimerie est du 30 avril 1885. Deux plans datés du 11 octobre 1867 figurant les parties démolies de l'ancien collège Saint-Raymond laissent supposer qu'elle subsistait alors avec les autres bâtiments du sud de l'îlot<sup>34</sup>. Sa disparition aura ainsi été sensiblement contemporaine des restaurations exécutées sous la direction d'Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc à Saint-Sernin (1860-1879) et à Saint-Raymond (1868-1871), deux monuments dont elle était toute proche<sup>35</sup>.

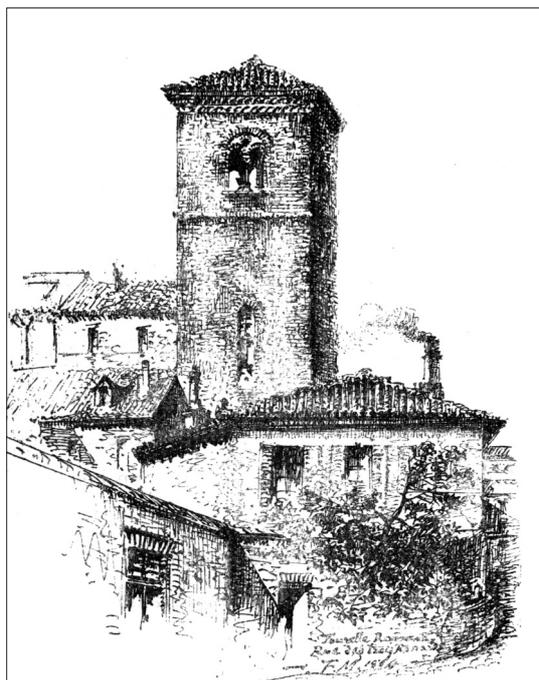


FIG. 6. ANGE FERDINAND MAZZOLI :  
« Tourelle Romane / Rue des trois Renards ».

de quatre-vingts années, en 1807 et 1808, la maison d'Hugues Jean occupait, non loin de l'église de Saint-Saturin et du château de Maurand, la place sur laquelle est bâtie aujourd'hui la maison de M. de Bourg, à l'angle formé par la rue des Banquets et par la grande rue du Taur. Une petite tour carrée, dont les formes architecturales indiquent la fin du douzième siècle, ou les premières années du treizième, et qui est encore debout sur ce point, non loin du collège de Saint-Raymond, aurait, suivant la même tradition, fait partie de la maison de Hugues Jean, située dans le bourg, [...] » (DU MÈGE 1842, *Additions et notes du liv. XXIII*, n. 18, p. 96). — « La Rue du Taur [...], dans laquelle se trouve, d'un côté, la porte du collège de l'Esquille, de l'autre, les collèges de Périgord et de Maguelonne, offre encore quelques souvenirs à l'homme instruit. C'est dans la maison qui porte aujourd'hui le n° 91, et dont la tour très remarquable subsiste encore, que le comte Raymond VI fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Cette maison était celle de Hugues Jean, et le comte venait de manger des figues dans le jardin de ce particulier. » (DU MÈGE 1846, p. 579). L'ancien « n° 91 » de la rue du Taur correspond à l'actuel n° 79, ainsi qu'il peut se déduire de la situation de l'ancien n° « 57 », actuel n° 45 (le numéro du dix-neuvième siècle se lisait sur une plaque octogonale de terre cuite vernissée à fond jaune, laquelle a été supprimée en juillet 2009, lors du ravalement de la façade).

29. « [Le comte Raymond VI] se rendit dans une maison située près de la basilique de Saint-Saturin, appartenant à un citoyen nommé Hugues Jean. On voit encore une tour carrée qui dépendait de cette maison. » (SALVAN 1859, p. 50). D'après l'enquête menée en juillet 1247 sur la vie, les mœurs et la mort de Raymond VI, la maison de Hugues Jean se trouvait en 1222 dans la paroisse de Saint-Sernin : [...] *Iacebat enim [comes] infirmus in Burgo Tolose in domo Hugonis Iohannis, que domus est in parochia Sancti Saturnini, ubi subito infirmitatis dolore grauat, de qua obiit [...]* (PERCIN 1693, [*Secunda Pars*], *Opusculum de heresi Albigensium, Appendix, Inquisitio de Raymundo Comite Tolosano*, p. 76, n° 9 [texte révisé]). Suivant son testament rédigé *post mortem* le 28 mai 1235, Hugues Jean possédait à la fin de sa vie une *aula lapidea* dans la paroisse de Saint-Sernin du Taur (Paris, A.N.F., J 330, n° 25. — TEULET 1866, p. 290-291, n° 2380).

30. Toulouse, Musée Paul-Dupuy, cabinet des estampes (tirage en couleurs). — Toulouse, Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine (tirage en noir et blanc). — ROQUEBERT 1988, p. 8-9 (reproduction en couleurs) ; cf. p. 12 (légende). — CAU 1993, p. 169 (reproduction en noir et blanc) ; cf. p. 176 (légende).

31. En 1893, le nouvel îlot construit sur le côté nord du début de la rue des Trois-Renards figure sur le « Plan archéologique de Toulouse » qui accompagne la première réédition de l'article de Joseph de Malafosse cité plus bas, n. 33 (*Album* 1893, planche I). La façade nord du nouvel immeuble apparaît sur une carte postale postérieure à 1891 (Toulouse, Musée Saint-Raymond, archives. — CAZES 1992, p. 39 [reproduction]), ainsi que sur une photographie de Clovis Lassalle publiée en 1897 (*Album* 1897, planche XXVIII).

32. NAPOLÉONE 1888, p. 137.

33. MALAFOSSE 1887, p. 119-128. — *Album* 1893, p. 15-18. — MALAFOSSE 1898, p. 23-29.

34. Toulouse, Musée Saint-Raymond, archives. — CAZES 1992, p. 31, 32 (reproductions en couleurs). — CAZES 1999, p. 21 (reproduction en couleurs).

35. Il est fort regrettable qu'il ne soit fait aucune mention du monument, ni de sa destruction, dans les *Mémoires* ou le *Bulletin* de la Société archéologique, dont les membres se réunissaient pourtant à l'époque au n° 7 de la rue des Cuves-Saint-Sernin (maison donnée à la Ville en 1843, devenue presbytère de Saint-Sernin après le 20 août 1890, aujourd'hui n° 13 de la place Saint-Sernin).

Les documents graphiques permettent de tenter une description partielle de la tour et de voir si les caractéristiques qu'il est possible d'en dégager la rattachent à d'autres édifices conservés dans la région. Les vues générales dans lesquelles elle apparaît et les relevés cadastraux indiquent des dimensions en plan plutôt modestes : un carré d'environ 4,50 mètres de côté<sup>36</sup> ; Du Mège parle d'ailleurs d'une « petite tour »<sup>37</sup> et Mazzoli intitule son dessin « *Tourelle Romane* ». Sa hauteur, équivalente à quatre étages si l'on considère les bâtiments voisins, pourrait indiquer qu'elle avait conservé toute son élévation. La présence d'une génoise montre cependant que la toiture et la partie haute des murs avaient fait l'objet de reprises. Le dessin de Mazzoli reste le document le plus précis si l'on veut pousser un peu la description (fig. 6), mais peut-on s'y fier ? L'aquarelle représentant la façade orientale de la maison en pans-de-bois avec remplissage de brique qui formait l'angle du côté ouest de la rue du Taur avec la place Saint-Sernin, que l'artiste a réalisé en 1860 et que l'on peut comparer avec un dessin de Jacques-Jean Esquié et une photographie d'Eugène Trutat<sup>38</sup>, témoigne de l'exactitude de ses représentations. Si le dessin de la tourelle de la rue des Trois-Renards paraît exact, il reste cependant insuffisamment précis pour une description archéologique poussée.

Il s'agissait d'une construction en brique, comme l'évoquent les petits traits resserrés qui suivent les contours des arcs des ouvertures. Le dessin ne nous informe guère sur l'ensemble des bâtiments dont la tourelle avait pu faire partie. Ceux qui sont visibles aux différents plans ont des ouvertures modernes et la liaison qu'ils pourraient avoir avec elle reste difficile à déterminer. Les deux niveaux du bâtiment moderne qui apparaît au deuxième plan ne correspondent sans doute pas à ceux de la tour, qui a pu être voûtée au rez-de-chaussée et à l'étage comme celle de l'hôtel voisin de la famille Maurand ou celle dite « de Palmata » à Gaillac. La longue lancette couverte d'un arc brisé qui ouvre le mur de la tourelle au ras des toitures voisines pourrait donc éclairer un premier étage sous voûte. Le dernier niveau est marqué par un larmier. Au-dessus est figurée une fenêtre géminée ouverte sous deux petits arcs en plein cintre, apparemment outrepassés, et couverte d'un arc de décharge ; le tympan est percé d'un *oculus* rond ou en forme de losange. Cette ouverture laisse voir les contours de celle ouverte dans le mur opposé. Si le dessin ne fait qu'esquisser la baie latérale, dans l'ombre, le modèle de la tour de Palmata nous incite à en restituer une sur chaque face de ce dernier niveau<sup>39</sup>.

L'étroite parenté de style de cette construction avec celui des édifices médiévaux du Toulousain confirme une fois de plus l'exactitude de cette représentation ; cependant seule la fenêtre du dernier niveau constitue par sa forme un indice chronologique utilisable. Comme le montrent les vestiges des hôtels Maurand et Ysalguier, les arcs des fenêtres géminées de l'époque romane sont simplement en plein cintre. Il semble que l'utilisation de l'arc outrepassé ne soit pas antérieure au treizième siècle. On le trouve à Gaillac à la tour de Palmata, à Toulouse à la maison de la rue Croix-Baragnon, avec des arcs brisés, de même qu'à Rieux-Volvestre à la Tourasse. Le percement d'*oculi* est en principe à mettre en relation avec la présence de verre dans les fenêtres ; ils ne semblent pas apparaître dans les ouvertures des demeures de la région avant le milieu du treizième siècle. La fenêtre de la tourelle de la rue des Trois-Renards est donc à placer entre celles de la tour de Palmata dépourvue d'*oculus*, juste avant le milieu du treizième siècle, et celles de la maison de la rue Croix-Baragnon, dont les arcs sont brisés, vers la fin du treizième siècle ou le début du quatorzième<sup>40</sup>.

### ***D'autres tours médiévales***

Dans l'église Saint-Sernin se trouve, suspendu à la voûte du déambulatoire du chœur, un *ex-voto* commémorant le vœu fait par les capitouls aux Corps-Saints lors de la peste de 1528. Il s'agit d'une maquette, originellement modelée en cire, refaite ensuite en carton, puis en bois en 1752, représentant une enceinte approximativement rectangulaire percée de portes-tours barlongues et cantonnée de tours carrées, à l'intérieur de laquelle s'élèvent

36. La largeur du milieu de la parcelle portée sur la feuille d'arpentage du cadastre de 1680 est de l'ordre de 2 cannes 4 pans, soit 4,490 mètres (Toulouse, A.M., CC 130, 21c, parcelle n° 4).

37. DU MÈGE 1842, *Additions et notes du liv. XXIII*, n. 18, p. 96, cité plus haut, n. 28.

38. Ange Ferdinand Mazzoli, dessin à la plume : « *Place St Sernin / N° 2. / F.M. 1860.* » (MAZZOLI ; DESAZARS, SAINT-CHARLES, LAPIERRE 1885, planche hors-texte avant la p. 103 [reproduction phototypique]). — Jacques-Jean Esquié, dessin (CULOT 1986, p. 31 [reproduction]). — Eugène Trutat, photographie prise entre 1857 et 1868 (Toulouse, Muséum d'Histoire naturelle, fonds Trutat. — CAZES 1992, p. 35 [reproduction]).

39. NAPOLÉONE, GUIRAUD, VIVIÈS 2002.

40. NAPOLÉONE, TESTARD 1999.

notamment le clocher et le chevet de la basilique<sup>41</sup>. John Hine Mundy a vu là une figuration du Cloître Saint-Sernin<sup>42</sup>. Étant donné que la tour des Archives (donjon du Capitole) y jouxte Saint-Sernin, il faut reconnaître dans ce modèle réduit une image emblématique de la ville de Toulouse. Pour autant, il n'est pas impossible d'imaginer que le Cloître Saint-Sernin, ceint par un fossé au cours du haut Moyen Âge<sup>43</sup>, ait été par la suite jalonné sur son pourtour par une série de tours.

En premier lieu, une note d'Eugène Humbert Guitard, conservateur du Musée Saint-Raymond de 1935 à 1949, nous apprend l'existence, à une vingtaine de mètres au sud du bâtiment principal de l'ancien collège construit par Louis Privat en 1523, des substructions d'une tour carrée bâtie en brique<sup>44</sup>. Ces vestiges, recouverts par une dalle de béton et accessibles par une trappe, sont situés au bord de l'ancien fossé, comme le mur occidental du bâtiment de 1523 ; leur étude archéologique reste à faire.

En second lieu, un plan du rez-de-chaussée de l'ancien logis de l'abbé de Saint-Sernin, levé vers 1800 et signé Laferrerie<sup>45</sup>, montre que le bâtiment principal, établi en bordure de fossé, comportait à son extrémité ouest une tour carrée d'une dizaine de mètres de côté (fig. 7). Cette tour apparaît comme assez élevée sur le plan cavalier de Toulouse dressé vers 1680 par Albert Jouvin de Rochefort. Après la Révolution, le logis abbatial, vendu au plâtrier Jean-Marie Amans, fut rasé et remplacé par des cultures. Dans son dernier état, l'édifice devait dater de la fin du quinzième siècle ou du début du seizième, ainsi que l'indiquait son décor<sup>46</sup> et comme le suggère le plan hexagonal de la tourelle qui renfermait l'escalier en vis. Par sa position, ses proportions, l'épaisseur de ses murs et l'absence d'ouvertures du côté du fossé à son premier niveau, la tour carrée peut sembler antérieure au reste de la construction.

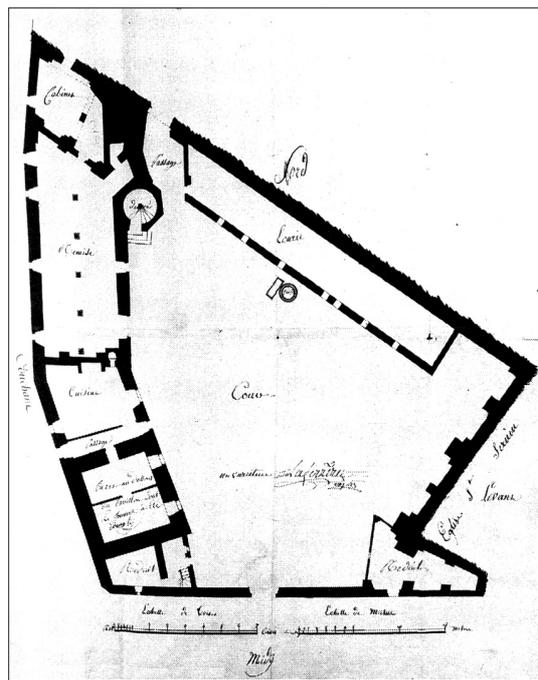


FIG. 7. LAFERRERIE : PLAN DU LOGIS  
ABBATIAL DE SAINT-SERNIN.

## Documents

### 1. – Jeudi [4 ou 11 ou 18 ou 25] janvier 1134\*.

DE FEODO QVOD GERALDVS GARBA DEDIT ARNALDO W(ILLELM)I DE CLAVSTRO

Hec est carta memorie. Guiraldus Garba dedit ad feuum terciam partem turris ad Arnaldum Willelmum de Claustro et ad eius ordinium et ad Petrum Rufetum et ad eius cognatos et ad eorum ordinium, cum seruitio quod deinde reddant ei omni anno in die sancti Thome, .VI. den., et retrocapte, quando euenerit, pro mutamento senioris, .V. sol. Fiduciam inde habeat senior si clamorem habet et iustitiam .IIII. den. si feuatarii iuste inculpantur. Si feuatarii

41. AURIOL, REY 1930, p. 232-233.

42. « No towers from this early time are extant, but their dimensions may be seen in an “ex-voto” model of the choir of the church and the Close of Saint-Sernin dated 1541 now hanging in the basilica by the lady chapel. » MUNDY 1997, p. 117.

43. « Plan des abords de Saint-Sernin, avec l'indication des découvertes d'inhumations de la fin de l'Antiquité et la figuration des bâtiments disparus du cloître et du collège Saint-Raymond », établi par Quitterie Cazes. — CAZES 1999, p. 152 (reproduction en couleurs).

44. Toulouse, Musée Saint-Raymond, archives. — Témoignage de Daniel Cazes, conservateur du Musée.

45. Toulouse, Archives de la paroisse Saint-Sernin. — *Saint-Sernin* 1989, p. 51 (reproduction).

46. DU MÉGE, ALDÉGUIER 1854, p. 67-68.

isti hanc terciam partem turre uendere aut in pignori uoluerint, faciant cum consilio senioris et reddant ei de unoquoque solido uenditionis .I. den. et de solido pignoris .I. obolum. Hec tercia pars turre est apud turrem Seniorellis. Insuper Guiraldus Garba debet esse legalis guirens de totis amparatoribus, sine enganno. Facta carta anno .M.C.XXX.III., mense ianuarii, feria .V., regnante Lodoico rege Francorum et Ildefonso Tolosano comite et Amelio episcopo. Huius rei sunt testes Ademarus Caraborda, Vgo Comdor, Crispinus, Petrus Astre. Bonetus portitor scripsit.

Toulouse, A.D. Haute-Garonne, 101 H 1 (cartulaire de Saint-Sernin), f. 31-31'. — DOUAIS 1887, p. 72, n° 98. — GÉRARD 1999, p. 647-648, n° 98.

## 2. – Dimanche [30] mars 1158 ou [1<sup>er</sup> ou 8 ou 15 ou 22] mars 1159\*.

DE IVRE QVOD GERALDVVS GARBA DEDIT VGO NI ABBATI IN TVRRE ARNALDI W(ILLELM)I DE CLAVSTRO

Sciendum est quod Geraldus Garba donauit Vgoni, abbati ecclesie Sancti Saturnini, et eidem ecclesie totum illud eius [*lire* ius] quod habebat et habere debebat in turre et in loco eiusdem turre, scilicet in honore qui fuit Arnaldi Willelmi de Claustro et fratrum eius, quem tenebant de illo feualiter, scilicet .VI. den. obliarum quos debent dare omni anno in festiuitate sancti Thome et .V. sol. reaptationis et de unoquoque solido uenditionis .I. den. et de unoquoque solido pignoris .I. medallam et omnes alias dominationes que pertinent ad predictum honorem. Predictam donationem fecit Geraldus Garba cum consilio uxoris sue. Facta carta mense marcio, in die dominica, regnante Lodouico rege Francorum et Raimundo Tolosano comite et Raimundo episcopo, anno ab incarnatione Domini .M.C.L.VIII. Huius donationis testes sunt Petrus de Mezos et W<sup>us</sup> Bernardi de Marca Faua et Pontius Capellanus et Stephanus de Matabou[e] et Willelmus Aiz et Willelmus scriptor, qui hanc cartam scripsit.

Toulouse, A.D. Haute-Garonne, 101 H 1 (cartulaire de Saint-Sernin), f. 30. — DOUAIS 1887, p. 69, n° 95. — GÉRARD 1999, p. 641, n° 95.

## 3. – Lundi [4 ou 11 ou 18 ou 25] novembre 1163.

INCIPIVNT CARTVLĒ TOLOSE — DE TVRRE ARNALDI W(ILLELM)I

Sciendum est quod Petrus de Roaxis uendit Petro Willelmo et suo ordinio terciam partem illius turre et de locare in quo est, que turre est tota inter honorem ipsius Petri Willelmi quem tenet feualem de Petro Monione et honorem Pontii Vmberti ; et hec tercia pars predictae turre fuit de feuo Guiraldi Garba ; et est inter duas partes ipsius turre quas Petrus de Roaxis uendit ipsi Petro Willelmo francas, et honorem Pontii Vmberti ; et tenet de plano claustrum Sancti Saturnini usque ad portionem turre Willelmi de Claustro ; et ex hac tercia parte predictae turre Petrus de Roaxis conuenit facere guirentiam Petro Willelmo et suo ordinio de omnibus amparatoribus, excepta parte dominationis. Hoc fuit factum consilio Vgonis, abbatis ecclesie Sancti Saturnini, qui est dominus istius honoris, cui Petrus de Roaxis soluit et reddidit feuum de supradicta tercia parte turre et locaris in quo est, et cartam feui, ideo ut feuum illud daret Petro Willelmo. Tunc Vgo, abbas predictae ecclesie, recuperato feuo et carta feui ab eo recuperata, consilio conuentus eiusdem loci, dedit ad feuum Petro Willelmo et suo ordinio hanc terciam partem predictae turre et locaris in quo est, tali conuentu ut, in unoquoque anno, in festo sancti Thome, reddat inde abbati predicto uel suo ordinatori .III. den. tol. oblias, et reaptationem .II. sol. et .VI. den., quando euenerit ; et si dominus clamorem de eo habuerit pro hoc feuo, fides inde habeat, et .IIII. den. iustitiam, si inculpatu feuetarius. Item, si predictum feuum uenditur uel in pignori, fiat consilio domini abbatis, qui habeat inde de unoquoque sol. uenditionis .I. den. et de quoque sol. pignoris .I. medallam. Insuper dominus abbas Vgo et conuentus eiusdem ecclesie conuenerunt guarire istam terciam partem predictae turre, cum toto locare in quo illa tercia pars est, Petro Willelmo et suo ordinio de omnibus amparatoribus, legitime, sine inganno. Facta carta istius uenditionis et doni mense nouembrio, feria .II., Lodoico Francorum rege regnante et Raimundo Tolosano comite et Bernardo episcopo, anno ab incarnatione Domini .M<sup>o</sup>.C<sup>o</sup>.LX.III. Huius rei sunt testes Willelmus Raimundus et Oalricus Carabordas et Bertrandus Raimundus et Petrus Tronus, Bestiás et alii qui ibi erant.

Toulouse, A.D. Haute-Garonne, 101 H 1 (cartulaire de Saint-Sernin), f. 21. — DOUAIS 1887, p. 46-47, n° 64. — GÉRARD 1999, p. 587-588, n° 64.

#### 4. – Mercredi [5 ou 12 ou 19 ou 26] mai 1171.

Sciendum est quod Guillelmus de Castello Nouo et Petrus Guillelmi, frater eius, propria eorum ac spontanea uoluntate, consilio et uoluntate aliorum fratrum suorum, scilicet Raimundi de Castello Nouo et Aimerici, fratris eius, uendiderunt Petro Raimundi et suo ordinio medietatem tercię partis illius turris et locaris in quo est et tocius edificii et bastimenti quod ibi est uel ibi pertinet, que turris tota est inter honorem Poncii Vmberti et honorem ipsius Petri Raimundi et Raimundi de Castello Nouo, et Aimerici, fratris eius ; et tenet de plano claustru Sancti Saturnini usque ad domum lapideam que fuit Guillelmi de Claustro, et tenet de honore Poncii Vmberti, ut dictum est, usque ad honorem ipsius Petri Raimundi, et Raimundi de Castello Nouo et Aimerici, fratris eius, qui fuit Guillelmi Bernardi Mascionis. Set hec tercię pars predictę turris de qua Guillelmus de Castello Nouo et Petrus Guillelmi frater eius, uendiderunt Petro Raimundi medietatem, est inter honorem Poncii Vmberti et duas partes eiusdem turris quas Petrus Raimundi et Raimundus de Castello Nouo, et Aimericus, eius frater, ibi habent francas ; et tenet hec ipsa tercię pars de plano claustru Sancti Saturnini usque ad predictam domum que fuit Guillelmi de Claustro. De tota ista tercię parte supradictę turris et locaris et tocius edificii et bastimenti uendiderunt medietatem Guillelmus de Castello Nouo et Petrus Guillelmi, frater eius, Petro Raimundi et suo ordinio. Item uendiderunt Guillelmus de Castello Nouo et Petrus Guillelmi, frater eius, Petro Raimundi et suo ordinio medietatem tocius illius lapideę domus que fuit Guillelmi de Claustro cum locare in quo est et cum toto edificio quod ibi est, uel ibi est uel ibi pertinet, que domus tota est inter honorem Poncii Vmberti et honorem ipsius Petri Raimundi et Raimundi de Castello Nouo et Aimerici, fratris eius, qui fuit Guillelmi Bernardi Mascionis ; et tenet de predicta turre usque ad carroram que ducit ad domum Poncii Astroni. De tota ista predicta domo que infra predictas adiacentias concluditur et de locare in quo est et de toto edificio ibi existente siue pertinente, uendiderunt medietatem Guillelmus de Castello Nouo, et Petrus Guillelmi, frater eius, consilio et uoluntate predictorum fratrum suorum, Petro Raimundo et suo ordinio ; et de medietate tocius istius predictę domus et de medietate predictę tercię partis supradictę turris et de locare et de omnibus edificiis ad medietatem illam pertinentibus Guillelmus de Castello Nouo et Petrus Guillelmi, frater eius, conuenerunt facere bonam et firmam guirentiam Petro Raimundi et omni suo ordinio de omnibus amparatoribus, excepta parte dominationis. Hoc fuit factum consilio Vgonis, abbatis ecclesie Sancti Saturnini, qui est dominus tocius predicti honoris, cui Guillelmus de Castello Nouo et Petrus Guillelmi, frater eius, soluerunt et reddiderunt feuum de tota eorum medietate tocius predicti honoris, scilicet de medietate domus que fuit Guillelmi de Claustro, et de medietate tercię partis predictę turris, ideo ut feuum illud daret Petro Raimundi et suo ordinio. Tunc dominus Vgo, abbas prefate ecclesie Sancti Saturnini, consilio conuentus eiusdem loci, recuperato feuo ab eis, laudauit et dedit ad feuum Petro Raimundi et suo ordinio medietatem tocius supradicti honoris, scilicet medietatem suprascriptę tercię partis supradictę turris cum locare in quo est et cum toto edificio quod ad illam medietatem pertinet, et medietatem predictę domus que fuit Guillelmi de Claustro, cum locare in quo est et cum toto edificio quod ad illam medietatem pertinet. Tali pacto dedit ei hoc feuum, ut in unoquoque anno in festo sancti Thome reddat inde ei uel habitatoribus ipsius ecclesie pro medietate tocius supradicti honoris .III<sup>es</sup>. denarios Tolosanos oblias, et reacptationem .II. solidos et .VI. denarios Tolosanos, quando euenerit, scilicet pro medietate tercię partis predictę turris .III<sup>es</sup>. medallas oblias et .XV. denarios reacapte, et pro medietate predictę domus que fuit Guillelmi de Claustro, similiter .III<sup>es</sup>. medalas oblias et .XV. denarios reacapte, quum in toto isto feuo, uidelicet in ista medietate et in altera medietate habet abbas .VI. denarios oblias et .V. solidos reacapte, et Petrus Raimundi de hoc debet facere medietatem pro sua medietate quam habet in toto isto honore. Si clamorem habet dominus de eo pro hoc feuo, fides inde habeat, et .IIII. denarios iusticiam, si inculpatur feuararius. Si predictum honorem Petrus Raimundi uel eius ordinium uolebat uendere uel impignorare, faciat consilio domini abbatis, et reddat inde ei de unoquoque solido uenditionis .I. denarium et de quoque solido pignoris .I. medalam. Insuper dominus Vgo prefatus, abbas Sancti Saturnini, et conuentus eiusdem domus conuenerunt garire istam medietatem tocius supradicti honoris Petro Raimundi et omni suo ordinio de omnibus amparatoribus ex parte dominationis. Facta carta uenditionis huius et doni mense madii, feria .IIII., Lodoyco rege Francorum regnante et Raimundo Tolosano comite, episcopali sede uacante, anno ab incarnatione Domini .M.C.LXX.I. Huius rei sunt testes Olricus Carabordas et Guillelmus Raimundi et Petrus Surdus et Bernardus Petri de Cossano et Stephanus, qui cartam istam scripsit.

## 5. – [Jeudi] 9 août 1240.

Notum sit quod ad preces et instanciam consulum Tolosanorum et uniuersitatis Tolosane et propter comodum claustrum Beati Saturnini et totius suburbii et ad euitanda infinita pericula equitantium currentium in astiludiis uel aliter per plateam maiorem suburbii, cum armis uel aliter, inuenientium in introitu claustrum oppositionem et obstaculum trium operatorum et tabularum antierius, qua operatoria Poncius de Capite Denario defunctus in suo testamento legauerat domui Grandisilue, quorum operatoriorum domina Aurimunda, uxor eius, habebat usum fructum sicut ibi dicebatur, propter multos honores, comoda et deffensiones que consulatus et uniuersitas Tolosana conferunt et contulerant domui Grandisilue et habitatoribus eiusdem domus, propter prelibatas rationes et alias, dompnus Ramundus de Podiis, abbas Dei gratia eiusdem domus Grandissilue, consilio et uoluntate et assensu Olrici Maurandi, cellararii eiusdem domus, dedit et concessit uniuersitati Tolosane presenti et future quod consules Tolosani presentes atque futuri possint predicta tria operatoria inutilare et ex parte platee remouere de illis ex anteriori parte platee cognitione consulum. Et prelibatus dompnus abbas debet et conuenit inde scilicet de predicto dono eis esse guirens de omnibus amparatoribus. Hoc fuit factum .VIII<sup>o</sup>. introitus augusti, regnante Lodouico rege Francorum, Ramundo comite Tolosano, Ramundo episcopo, anno ab incarnatione Domini .M<sup>o</sup>.CC<sup>o</sup>.XL<sup>o</sup>. Huius rei sunt testes Piper et Bernardus de Marciello, consules eiusdem anni, et Arnaldus Poncius de Astaraco et Raimundus de Sancto Ceserto, qui consul erat eiusdem anni et cartam scripsit.

Toulouse, A.M., AA 1 (cartulaire du Bourg), f. 116<sup>v</sup>-117, n<sup>o</sup> C. — LIMOUZIN-LAMOTHE 1932, p. 449-450, n<sup>o</sup> C.

## Bibliographie

ANONYME, *Chanson de la croisade contre les Albigeois*. – MARTIN-CHABOT 1957.

BERNARD GUY, *De la fondation et des prieurs des couvents des Provinces toulousaine et provençale de l'Ordre des Prêcheurs*. – AMARGIER 1961.

GUILLAUME PÉLISSON, *De l'acquisition et du progrès du second établissement des Frères Prêcheurs de Toulouse*. – DOUAIS 1881. – AMARGIER 1961.

GUILLAUME DE PUylaurens, *Chronique*. – DUVERNOY 1976.

PIERRE DES VAUX-DE-CERNAY, *Histoire albigeoise*. GUÉBIN, LYON 1930. — GUÉBIN, MAISONNEUVE 1951.

*Album 1893 ; 1897. Album des Monuments & de l'Art ancien du Midi de la France*, publié par la Société archéologique du Midi de la France, Toulouse, imprimerie et librairie Édouard Privat, tome I (1<sup>ère</sup> livraison), 1893 ; tome I (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> livraisons), 1897.

AMARGIER 1961. P. A. AMARGIER, *Bernardus Guidonis. De fundatione et prioribus conventuum Provinciarum Tolosanae et Provinciae Ordinis Praedicatorum, Monumenta Ordinis Fratrum Praedicatorum Historica*, volume XXIV, Rome, Istituto Storico Domenicano, 1961.

AURIOL, REY 1930. Chanoine Achille AURIOL, Raymond REY, *La basilique Saint-Sernin de Toulouse*, Toulouse, Édouard Privat, éditeur, Paris, Henri Didier, éditeur, 1930.

CABAU, NAPOLÉONE 2005. Patrice CABAU, Anne-Laure NAPOLÉONE, « De la Tour des Maurand au Collège de Périgord », dans *M.S.A.M.F.*, tome LXV (2005), p. 51-95.

CAU 1993. Christian CAU, *Le vieux Toulouse*, [Paris], PML Éditions, 1993.

CAZES 1992. Daniel CAZES, *Le Musée Saint-Raymond. 1892-1992*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 1992.

CAZES 1999. Daniel CAZES, *Le Musée Saint-Raymond. Musée des Antiques de Toulouse*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, Paris, Somogy, éditions d'Art, 1999.

CULOT 1986. Maurice CULOT (dir.), *Toulouse. Les délices de l'imitation*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1986.

DOUAIS 1881. Abbé Célestin DOUAIS, *Les sources de l'histoire de l'Inquisition dans le Midi de la France, aux XIII<sup>e</sup> & XIV<sup>e</sup> siècles. Mémoire suivi du texte authentique et complet de la Chronique de Guilhem Pelhiso et d'un fragment d'un registre de l'Inquisition publié pour la première fois*, Paris, Bureaux de la Revue des Questions historiques, librairie de Victor Palmé, éditeur, 1881.

DOUAIS 1887. Abbé Célestin DOUAIS, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse (844-1200)*, Paris, Alphonse Picard, libraire, Toulouse, Édouard Privat, libraire, 1887.

DU FRESNE ; FAVRE 1886. Charles DUFRESNE, sieur Du Cange ; Léopold FAVRE, *Glossarium mediae et infimae Latinitatis, conditum a Carolo Du Fresne, domino Du Cange, auctum a monachis Ordinis sancti Benedicti, cum supplementis integris D. P.*

*Carpenterii, Adelungii, aliorum, suisque digessit G. A. L. Henschel. Editio nova, aucta a pluribus verbis aliorum scriptorum a Léopold Favre, tomus sextus*, Niort, L. Favre, imprimeur-éditeur, 1886.

**DU MÈGE 1842.** Alexandre DU MÈGE, *Histoire générale de Languedoc [...]* ; commentée et continuée jusqu'en 1830, et augmentée d'un grand nombre de chartes et de documens inédits, par M. le Chev. Al. Du Mège, tome V, Toulouse, J.-B. Paya, 1842.

**DU MÈGE 1846.** Alexandre DU MÈGE, *Histoire des Institutions religieuses, politiques, judiciaires et littéraires de la ville de Toulouse*, tome IV, Toulouse, Laurent Chapelle, 1846.

**DU MÈGE, ALDÉGUIER 1854.** [Alexandre DU MÈGE, Auguste d'ALDÉGUIER], *Monographie de l'insigne Basilique de Saint-Saturnin, publiée sous les auspices de la Société impériale d'Archéologie du Midi de la France*, Victor Didron, libraire-éditeur, Paris, Léopold Cluzon, libraire-éditeur, Toulouse, 1854.

**DUVERNOY 1976.** Jean DUVERNOY, *Guillaume de Puylaurens, Chronique – Chronica magistri Guillelmi de Podio Laurentii*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1976.

**GÉRARD 1957.** Pierre GÉRARD, « Les origines du collège Saint-Bernard de Toulouse (vers 1150-1335) », dans *Annales du Midi*, tome LXIX, n° 39 (juillet 1957), Toulouse, Édouard Privat & C<sup>ie</sup>, éditeur, 1957, p. 189-205.

**GÉRARD 1958.** Pierre GÉRARD, « Un cartulaire privé du XIII<sup>e</sup> siècle, le cartulaire des Capdenier. Notes préparatoires à une édition », extrait du *Recueil des Actes du 12<sup>e</sup> Congrès d'Études de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne tenu à Toulouse, les 21-23 Avril 1956*, 19 p.

**GÉRARD 19..** Pierre GÉRARD, *Toulouse au XII<sup>e</sup> siècle*, « Mémoires des Pays d'Oc », Toulouse, Association Les Amis des Archives de la Haute-Garonne, s.d.

**GÉRARD 1999.** Pierre et Thérèse GÉRARD, *Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse*, Toulouse, Association Les Amis des Archives de la Haute-Garonne, 1999.

**GUÉBIN, LYON 1930.** Pascal GUÉBIN, Ernest LYON, *Petri Vallium Sarnaii monachi Hystoria Albigensis, publiée pour la Société de l'Histoire de France (Série antérieure à 1789)*, tome II, Paris, librairie ancienne Honoré Champion, 1930.

**GUÉBIN, MAISONNEUVE 1951.** Pascal GUÉBIN, Henri MAISONNEUVE, *Pierre des Vaux-de-Cernay, Historia Albigensis – Histoire albigeoise. Nouvelle traduction*, Paris, librairie philosophique J. Vrin, 1951.

**H.G.L.<sup>1</sup> 1733.** *Histoire générale de Languedoc [...]*, 1<sup>ère</sup> édition, tome II, Paris, Jacques Vincent, 1733.

**H.G.L.<sup>3</sup> 1875.** *Histoire générale de Languedoc [...]*, 3<sup>e</sup> édition, tome V, Toulouse, Édouard Privat, libraire-éditeur, 1875.

**JOUVIN DE ROCHEFORT [vers 1680].** Albert JOUVIN DE ROCHEFORT, *Plan de Tolose divisé en huit Capitoulats*, Paris, Nicolas de Fer, [vers 1680].

**LAFAILLE 1687.** Germain (de) LAFAILLE, *Annales de la Ville de Toulouse depuis la réunion de la Comté de Toulouse à la Couronne [...]*, tome I, Toulouse, Guillaume-Louis Colomyez, Jérôme Posuël, 1687.

**LIMOUZIN-LAMOTHE 1932.** Robert LIMOUZIN-LAMOTHE, *La Commune de Toulouse et les sources de son histoire (1120-1249), étude historique et critique suivie de l'édition du cartulaire du consulat*, Toulouse, Édouard Privat, éditeur, Paris, Henri Didier, éditeur, 1932.

**MALAFOSSE 1887.** Joseph de MALAFOSSE, « Les anciennes maisons de Toulouse », dans *Toulouse. Histoire. – Archéologie monumentale. – Facultés. – Académies. – Établissements municipaux. – Institutions locales. – Sciences. – Beaux-arts. – Agriculture. – Commerce. – Région pyrénéenne* (volume édité à l'occasion du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, seizième session tenue à Toulouse en 1887), Toulouse, Édouard Privat, libraire-éditeur, 1887, p. 119-128.

**MALAFOSSE 1898.** Joseph de MALAFOSSE, *Études et notes d'archéologie et d'histoire, documents toulousains, critiques, souvenirs & impressions*, Toulouse, imprimerie et librairie Édouard Privat, 1898.

**MARTIN-CHABOT 1957.** Eugène MARTIN-CHABOT, *La Chanson de la croisade contre les Albigeois*, tome II, *Le poème de l'auteur anonyme (I<sup>ère</sup> partie)*, Paris, Les Belles Lettres, 1957.

**MAZZOLI ; DESAZARS, SAINT-CHARLES, LAPIERRE 1885.** Ange Ferdinand MAZZOLI ; baron Louis DESAZARS de MONTGAILHARD, Léon SAINT-CHARLES, Eugène LAPIERRE, *Le vieux Toulouse disparu - Dessins originaux de F. Mazzoli - Texte explicatif de MM. le baron Desazars, L. Saint-Charles, E. Lapierre*, Toulouse, imprimerie A. Chauvin et fils, Toulouse, 1885 [1882, 1883, 1884, 1885].

**MISTRAL 1979.** Frédéric MISTRAL, *Lou Tresor dóu Felibrige ou Dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne [...]*, avec un suppl. établi d'après les notes de Jules Ronjat, tome second, Raphèle-lès-Arles, Marcel Petit, 1979.

**MUNDY 1997.** John Hine MUNDY, *Society and government at Toulouse in the age of the Cathars*, Studies and Texts, 129, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1997.

**NAPOLÉONE 1988.** Anne-Laure NAPOLÉONE, « Les maisons romanes de Toulouse », dans *Archéologie du Midi médiéval*, tome 6, 1988.

**NAPOLÉONE, TESTARD 1999.** Anne-Laure NAPOLÉONE, Olivier TESTARD, « Étude archéologique des élévations de la maison n° 15 de la rue Croix-Baragnon à Toulouse », dans *Archéologie Médiévale*, tome 29, 1999, p. 145-168.

**NAPOLÉONE, GUIRAUD, VIVIÉS 2002.** Anne-Laure NAPOLÉONE, Catherine GUIRAUD, Bertrand de VIVIÉS, « L'Hôtel de la famille de Gaillac ou "Tour de Palmata" (Gaillac, Tarn) », dans *Bulletin monumental*, 160-I (2002), Paris, S.F.A., 2002, p. 97-119.

**PERCIN 1693.** Jean-Jacques PERCIN, *Monumenta Conventus Tolosani Ordinis FF. Prædicatorum primi [...]*, Toulouse, Jean et Guillaume Pech, 1693.

**RIVALS, CAMBOULIVES, ANGÉLY 1972.** Claude RIVALS, Roger CAMBOULIVES, Georges ANGÉLY, *Toulouse d'après les plans anciens*, Toulouse, imprimerie Chabrillac, 1972.

**ROQUEBERT 1988.** Michel ROQUEBERT, *Rues tolosanes*, Toulouse, Éditions Privat, 1988.

**SALVAN 1859.** Abbé Adrien SALVAN, *Histoire générale de l'Église de Toulouse depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, tome III, Toulouse, Delboy, 1859.

**Saint-Sernin 1989.** *Saint-Sernin de Toulouse. Trésors et métamorphoses. Deux siècles de restaurations 1802-1989*, catalogue d'exposition (Toulouse, Musée Saint-Raymond. 15 septembre 1989-14 janvier 1990 – Paris, Hôtel de Sully, 31 janvier-1<sup>er</sup> avril 1990), Toulouse, Musée Saint-Raymond, 1989.

**SALIES 1989.** Pierre SALIES, *Dictionnaire des rues de Toulouse. Voies Publiques. Quartiers. Lieux-dits. Enseignes. Organisation urbaine*, volume 2, Toulouse, Éditions Milan, 1989.

**TEULET 1866.** Alexandre TEULET, *Layettes du Trésor des Chartes*, tome II, Paris, Henri Plon, libraire-éditeur, 1866.